

Arrondissement de Verdun

Boulevard Champlain et rue de Verdun

Travaux de planage et de revêtement bitumineux de la chaussée sur le boulevard Champlain et la rue de Verdun, à partir de la semaine du 23 octobre 2017

La Ville de Montréal vous informe qu'elle réalisera des travaux de planage et de revêtement bitumineux de la chaussée sur le boulevard Champlain, entre la 4^e Avenue et la 5^e Avenue ainsi que sur la rue de Verdun, entre la 1^{re} Avenue et la rue de l'Église.

Durée et horaire des travaux

- Durée approximative de 7 jours entre les semaines du 23 octobre 2017 et du 20 novembre 2017, si les conditions météorologiques le permettent
- Lundi au vendredi, de 9 h à 19 h
- Possibilité de travail de nuit et de fin de semaine
- Un accroche-porte sera distribué, dans la zone immédiate des travaux, approximativement 48 h avant le début de ceux-ci.

Impacts

- **Circulation** : Pour le boulevard Champlain, entrave complète d'une direction à la fois. Pour la rue de Verdun, entrave partielle, circulation maintenue en direction est uniquement. Des chemins de détour seront proposés.
- **Stationnement** : Restrictions de stationnement dans la zone des travaux.
- **Accès** : Maintenu aux résidences et aux établissements.
- **Bruit et poussière** : Possibilité de poussière et de bruit intermittent.
- **Autobus** : Le trajet de certaines lignes d'autobus pourrait être modifié. Pour plus d'informations, STM-INFO : 514 786-4636 ou *stm.info*.
- **Collectes des ordures et des matières recyclables** : Déplacement des bacs et sacs à l'extérieur de l'aire de travail lors des journées de collectes par l'entrepreneur. Identifiez vos bacs.

La Ville est consciente des inconvénients que ces travaux peuvent causer et prend toutes les mesures nécessaires pour en minimiser les impacts. Elle vous remercie de votre précieuse collaboration.



INFO-TRAVAUX

Montréal 

Renseignements



Ligne Info-travaux : **514 872-3777**, entre 8 h 30 et 16 h 30, du lundi au vendredi.



www.ville.montreal.qc.ca/chantiers



www.twitter.com/Mtl_Circulation

AUCUN REMPLACEMENT D'ENTRÉE DE SERVICE EN PLOMB DURANT LES TRAVAUX

La section publique des entrées de service reliant votre maison au réseau d'eau potable de la Ville ne sera pas remplacée durant les travaux de planage et revêtement de la chaussée qui seront effectués sur votre rue.

Ce type de travaux d'entretien régulier est effectué **à la surface de la chaussée**. Environ 50 mm d'asphalte sont enlevés et remplacés lors de ces interventions rapides qui prolongent la durée de vie d'une rue de quelques années. Les entrées de service en plomb du côté public ne seront pas remplacées durant ces travaux, car ils sont habituellement situés à 1,8 mètre sous le niveau de la rue. En conséquence, il n'y aura aucune excavation, ni reconstruction des conduites d'aqueduc ou d'égout ou des trottoirs durant ces travaux. Si vous êtes locataire, veuillez faire suivre cet avis à votre propriétaire.



Conduites et entrées de service